RÈGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN – “ILLUSTRE TA VILLE : MARCHE VUE PAR LES JEUNES”

Organisateur
Le concours est organisé par Infor Jeunes Marche ASBL, dont le siège se situe Place du Roi Albert 22, 6900 Marche-En-Famenne.

1. Objet du concours

Dans le cadre de la création de sa nouvelle **brochure “Répertoire pour les jeunes Marchois”**, Infor Jeunes Marche lance un **concours de dessin** destiné aux jeunes de 12 à 26 ans.

L’objectif : **illustrer la ville de Marche** à travers le regard des jeunes. Le dessin gagnant figurera en **couverture de la brochure**, et plusieurs autres œuvres seront publiées à l’intérieur.

2. Thème

Le dessin doit représenter la **ville de Marche-en-Famenne**, ses lieux emblématiques, son ambiance ou ses habitants — de manière créative, réaliste, humoristique ou poétique.

3. Conditions de participation

- ✓ Âge : entre 12 et 26 ans inclus.
- ✓ Résider ou étudier à Marche-en-Famenne.
- ✓ Une seule œuvre par participant.
- ✓ Œuvre originale, personnelle et inédite (pas d’images générées par IA ni d’éléments sous droits d’auteur).
- ✓ La participation est gratuite.

4. Format et envoi des dessins

- ✓ Format papier : A4 vertical.
- ✓ Format numérique : fichier PDF, JPEG ou PNG, en haute résolution (minimum 300 dpi).
- ✓ Nom du fichier : *Nom-Prenom-Titre*.

- ✓ Envoie par mail à : marche@inforjeunes.be
  Objet du mail : *Concours dessin – Infor Jeunes Marche*
  Joindre le dessin + une fiche avec :
    - Nom, prénom
    - Date de naissance et commune
    - Adresse mail et téléphone
    - Souhait d'anonymat ou non

5. Calendrier

3 février 2026	Lancement du concours sur les réseaux sociaux.
3 mars 2026	Fin du concours à minuit.
Semaine du 3 mars 2026	Présélection des œuvres.
10 mars 2026	Diffusion de la présélection sur les réseaux sociaux. Votes du public.
27 mars 2026	Clôture des votes à 12h. Résultats du concours à 17h.

6. Sélection et votes

Les œuvres reçues seront d'abord vérifiées par Infor Jeunes Marche pour s'assurer qu'elles respectent le règlement.

Une présélection sera ensuite publiée sur les réseaux sociaux d'Infor Jeunes Marche (Facebook et Instagram).

Le public sera invité à voter en likant les dessins qu'il préfère. Chaque "like" sur la publication originale comptera comme un vote.

Le classement sera donc établi en fonction du nombre de like.

Les résultats seront annoncés sur nos réseaux sociaux à la fin du concours.

7. Récompenses

- ✓ **1er prix** : le dessin figurera **en couverture** de la brochure + mise en avant sur nos réseaux sociaux + mention du nom de l'artiste (s'il/elle le souhaite) + lot.
- ✓ **2e et 3e prix** : publication dans la brochure + mention du nom de l'artiste (s'il/elle le souhaite) + lot.
- ✓ D'autres dessins coups de cœur pourront être valorisés...

Les lots devront être retirés au Centre Infor Jeunes de Marche entre le 30 mars 2026 et le 21 avril 2026.

8. Droits d'auteur

Les participants autorisent **Infor Jeunes Marche ASBL** à **reproduire, publier et diffuser** leur dessin dans la brochure, sur le site et sur les réseaux sociaux de l'ASBL, **avec mention du nom** (sauf demande d'anonymat).

9. Contact et informations

Adresse mail : marche@inforjeunes.be
Numéro de téléphone : 084/32.19.85
Facebook : Centre Infor Jeunes Marche
Instagram : inforjeunesmarche
Site internet : www.inforjeunesmarche.be